

Droit de transport:blesse lors d un voyage en avion

Par bralou, le 31/07/2013 à 01:21

bjr, je suis une personne handicapée,lors d'un voyage a l'étranger(paris/constantine), j'ai été bléssée par le personnel de la compagnie(aigle azur),j ai du etre hospitalisé pour me faire recoudre le pied.Ma question est:puis-je demander des réparation pour le dommage subi? [fluo]merci[/fluo]